Animations 2022

Les conférences ont lieu dans la salle du Kœur attenante au musée dans la limite des places disponibles. Entrée libre.

Dimanche 3 avril 2022

Salle du Kœur du musée

Le régime local des cultes : du statu quo de 1919 au droit contemporain

Anna IMHOF, docteure en droit comparé, Juge au Tribunal administratif de Karlsruhe.

Emilien RHINN, docteur en histoire du droit et des institutions.

Dimanche 18 septembre 2022

Salle du Kœur du musée

Alsace-Lorraine, Alsace-Moselle et contexte colonial (1871-1924)

Jean FAIVRE, chargé d'enseignement à l'Université de Haute-Alsace, ancien assistant parlementaire européen.

Emilien RHINN, docteur en histoire du droit et des institutions.

Dimanche 2 octobre 2022

Salle du Kœur du musée

Robert Schuman, un Père de l'Europe père du droit local

Christian PENNERA, Jurisconsulte du Parlement européen. Emilien RHINN, docteur en histoire du droit et des institutions.



Les Alsaciennes insouciant

Informations pratiques

Maison du Kochersberg

Musée

L'esKapade

4 place du Marché
67370 Truchtersheim

tél. 03 88 21 46 91

musee@eskapade.alsace
www.maisondukochersberg.alsace

À 20 min de Strasbourg

Ligne 220 du réseau 67

Arrêt : place du Marché
(Truchtersheim)



Horaires d'ouverture

De mai à septembre

Lundi à vendredi: 9 h -12 h 30 et 13 h 30 -18 h sauf vendredi fermeture à 19 h.

Samedi, dimanche et jours fériés: 14h-18h.

D'octobre à avril

Mardi à vendredi : 9 h -12 h et 14 h -17 h 30 sauf vendredi fermeture à 19 h.

Samedi, dimanche et jours fériés : 14h -17h.



Tarif

Entrée : 4€. Entrée + visite guidée : 6€ (à partir de 10 personnes). Gratuit le 1^{er} dimanche du mois. Gratuit pour les moins de 16 ans et les membres de l'association des Amis de la Maison du Kochersberg.











Conception : CoCoKo / Ne pas jeter sur la voie publique

1871 & 1911 Un héritage à redécouvrir

Jusqu'au 2 octobre 2022

Maison du Kochersberg

Musée à Truchtersheim

l'esKapade, 4 place du Marché



1871 & 1911

Un héritage à redécouvrir

L'exposition « 1871 & 1911, un héritage à redécouvrir » met en lumière le Reichsland Elsaβ-Lothringen, cette Alsace-Lorraine allemande qui, en l'espace de quarante ans, développe une identité propre à bien des égards. 150 ans après 1870 et un siècle après la reconquête des « provinces perdues » par la France, l'héritage de la « Terre d'Empire » est encore bien vivace, continuant d'assurer la singularité et le rayonnement de l'Alsace et du Kochersberg en matière architecturale, culturelle, économique, juridique, religieuse ou sociale.

1871, l'Alsace-Lorraine est intégrée à l'Allemagne en cours d'unification

L'exposition présente brièvement la Guerre franco-prussienne et la création d'un « Reichsland » composé de l'Alsace, à l'exception de Belfort, et d'une partie de la Lorraine. Intégrée au nouvel Empire allemand, la population locale fait face à un dilemme : rester dans le nouveau Reichsland Elsaβ-Lothringen et ainsi devenir allemande ou rejoindre la France et opter pour la nationalité française.



Une « Belle Époque » alsacienne-lorraine?

La Terre d'Empire profite de la prospérité d'une Allemagne devenue la première puissance économique d'Europe au tournant du XX^e siècle. Le dynamisme des usines mécaniques et textiles, des associations animant la vie culturelle et sportive, le développement de l'activité bancaire, des infrastructures routières et ferroviaires, un nouveau style architectural et le rayonnement de la Kaiser-Wilhelms-Universität marquent profondément le Reichsland. De même, l'adoption des lois sociales bismarckiennes, la création des sociétés à responsabilité limitée ou l'entrée en vigueur du Code civil allemand constituent des avancées majeures pour une Alsace-Lorraine qui, à partir des années 1890, évolue vers une autonomie politique et juridique élargie, jusqu'à obtenir une **Constitution en 1911**.



Synagogue et gare Napoléon III quai Kléber

Le droit local, symbolique de l'héritage du Reichsland

Après-guerre, l'ensemble du droit français n'est pas réintroduit dans les « provinces reconquises ». Ainsi, jusqu'en 1925, la désannexion provoque indirectement la formalisation, dans l'ordre juridique français, d'un corpus propre aux départements recouvrés et toujours en vigueur : le droit local alsacien-mosellan. Une présentation de ce processus juridique inédit, réalisée en collaboration avec l'Institut du Droit Local, conclut l'exposition.

Redécouvrez le Reichsland Elsaβ-Lothringen

Culture

Protestation

Michel Quirin

Lois sociales

Politique

Vie quotidienne

Urbanisme

VIE ASSOCIATIVE

Germanisation

Mécanisation

Coexistence des droits

Traité de Francfort

Architecture

Acculturation

ÉCONOMIE

Option de nationalité

Changement de souveraineté

Transports

Empire allemand

Droit local alsacien-mosellan

Autonomisme

Agriculture

Robert Schuman

Constitution de 1911

NATIONALISME

Université BISM

Bismarck

CULTES

Provinces perdues